



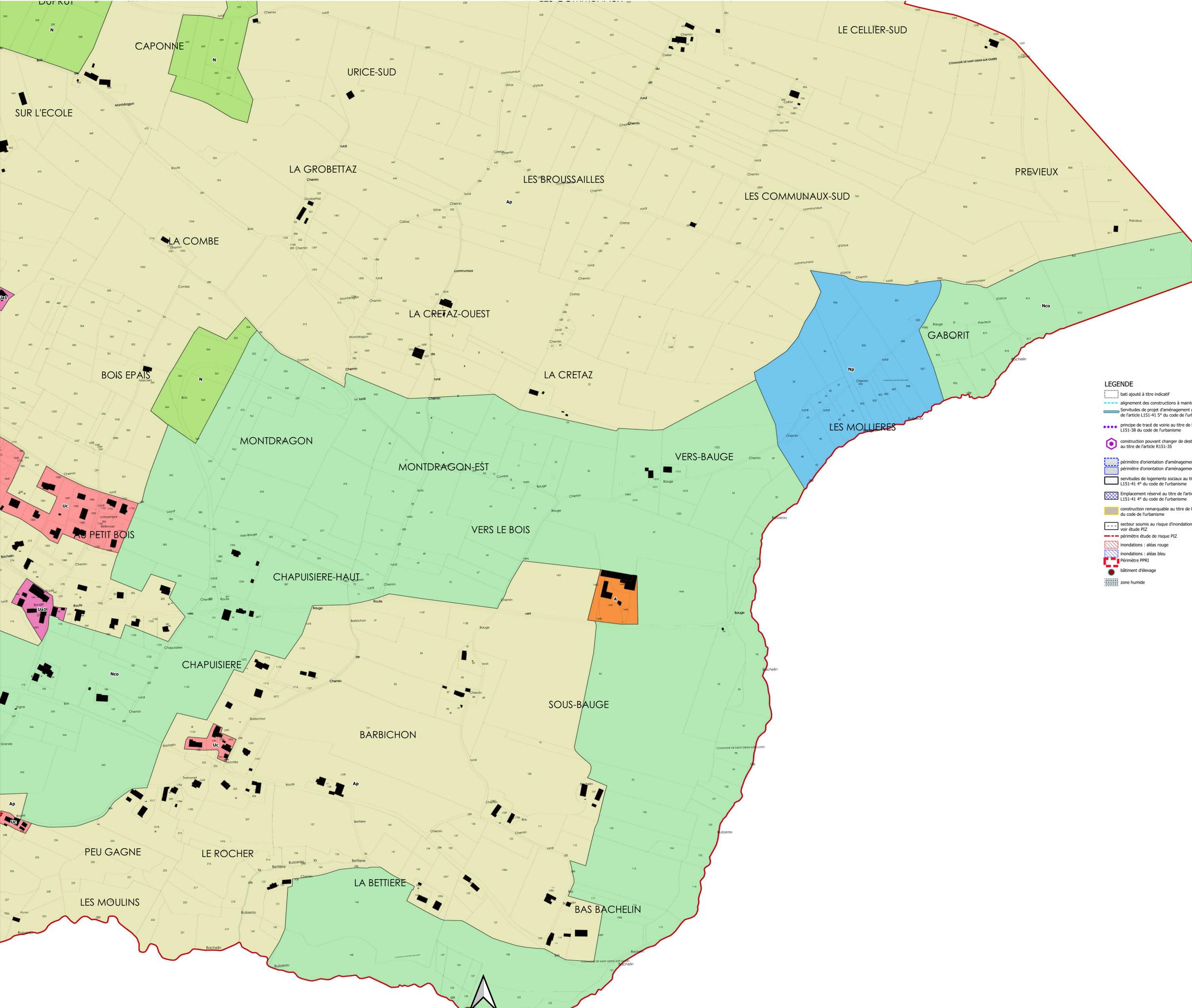
# Plan Local d'Urbanisme

Arrêté par délibération du conseil municipal du :

Approuvé par délibération du conseil municipal du :

4-5. Règlement graphique - La Bettière, Bauge

1/2000



### LEGENDE

- bati ajouté à titre indicatif
- alignement des constructions à maintenir
- Servitudes de projet d'aménagement global au titre de l'article L151-41 5° du code de l'urbanisme
- principe de tracé de voirie au titre de l'article L151-38 du code de l'urbanisme
- construction pouvant changer de destination au titre de l'article R151-35
- périmètre d'orientation d'aménagement et de programmation
- périmètre d'orientation d'aménagement de densification n°5
- servitudes de logements sociaux au titre de l'article L151-41 4° du code de l'urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 4° du code de l'urbanisme
- construction remarquable au titre de l'article R151-41 du code de l'urbanisme
- secteur soumis au risque d'inondation à Truisson voir étude PIZ
- périmètre étude de risque PIZ
- Inondations : aléas rouge
- Inondations : aléas bleu
- Périmètre PPRI
- biotope d'élevage
- zone humide

### ZONES

- 2AU zone d'urbanisation future habitat après modification ou révision du P.L.U
- 2AUI zone d'urbanisation future industrie après modification ou révision du P.L.U
- A zone agricole dédiée aux constructions agricoles
- Ap zone agricole à préserver pour son potentiel agronomique et paysager
- AU zone d'urbanisation future habitat
- N zone naturelle majoritairement forestière
- Nc zone de camping
- Nc1 zone de camping soumise aux risques naturels
- Nco zone naturelle correspondant au corridor écologique
- Niq zone naturelle d'équipements ou installations publics
- Nj jardins et parcs
- Nl zone de loisirs
- Np zone naturelle de protection des captages des eaux
- Nre zone naturelle de réservoir de biodiversité
- Nt secteur de taille et capacité limitée
- Ua zone urbanisée du center bourg
- Ua1 zone urbanisée des hameaux
- Ub zone urbanisée d'extension de l'habitat
- Uc zone urbanisée d'extension de l'habitat peu dense
- Uc1 zone d'activité économique dominante commerciale
- Uc2 zone d'activité économique dominante artisanale et commerciale
- Uc3 zone d'activité économique dominante industrielle
- Ueq zone urbanisée d'équipements publics et collectifs
- Ueq1 zone urbanisée d'équipements publics et collectifs autorisant les logements sous condition
- Ur zone urbanisée dédiée à l'hébergement touristique